

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

**SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS  
D'INDRE-ET-LOIRE**

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**1<sup>er</sup> SEMESTRE 2013**

**2013**

**République Française**

**Janvier  
Février  
Mars  
Avril  
Mai  
Juin**

## **SOMMAIRE**

**Service de l'Administration Générale**

# SOMMAIRE

N°	DELIBERATIONS	Pages
<b>BUREAU DU 21 JANVIER 2013</b>		
1	Nouvelle prolongation de la mise à disposition de deux chambres de garde pour deux fonctionnaires de l'administration pénitentiaire	4
2	Cession à titre gratuit de l'ancien CS de Monthodon	4
3	Actualisation de frais de formation	4
4	Convention relative à la fourniture d'épaves pour les formations de sapeurs-pompiers sur le centre de formation	4
5	Proposition de don d'un véhicule au comité départemental de l'Union Sportive de l'Enseignement du 1 <sup>er</sup> degré d'Indre-et-Loire (USEP 37)	4
<b>BUREAU DU 18 FÉVRIER 2013</b>		
6	Avenant au marché 09/23/5B relatif à la fourniture de pièces détachées – Renault TOURS	5
7	Avenants marchés de travaux – construction du CSP Amboise – marchés 11/36/2, 11/14/4 et 11/14/7	5
8	Autorisation du président d'ester en justice au nom du SDIS 37	5
9	Convention entre le SDIS 37 et l'association Pompiers de l'Urgence Internationale (PUI)	5
10	Avenant au marché 10/11/1 relatif à l'acquisition de défibrillateurs semi automatiques – titulaire ZOLL	5
11	Proposition de vente de véhicules et équipements n° 1	5
12	Avenant à la convention avec la SNCF de règlement différé	5
13	Renouvellement de l'action de prévention en faveur des jeunes dans le cadre du contrat urbain de cohésion sociale	6
<b>BUREAU DU 25 MARS 2013</b>		
14	Avenant marché de travaux – construction du CSP Amboise – marché 11/14/6	6
15	CS de Monthodon – convention de mise à disposition à titre gracieux d'un local durant les travaux	6
16	Convention de contrôle d'aptitude médicale des agents du Train Touristique de la Vallée du Loir	6
17	Convention de partenariat et de jumelage avec la Brigade des SP de Paris	6
18	Fourniture de carburant - Résiliation de marchés 12/29/11 et 12/29/22 avec la Sté Auchan	7
<b>BUREAU DU 15 AVRIL 2013</b>		
19	Admission en non valeur	7
20	CSP Amboise et CS la Vallée Verte – liquidation judiciaire de l'entreprise Nord Pylones	7
21	Convention de mise à disposition d'un bâtiment pour le nouveau CPI de Tauxigny	7
22	Marché 2013/2 acquisition de moniteurs défibrillateurs avec télétransmission par GSM	7
23	Autorisation du Président d'ester en justice au nom du SDIS 37	7
24	Choix des titulaires pour le marché « acquisition de FPTL-OD »	8
25	Convention de mise à disposition de locaux du CSP de Loches	8
26	Conventions relatives à la fourniture d'épaves dépolluées pour les formations de sapeurs-pompiers dans les CSP d'Amboise et Tours Centre et au CEFOR	8
27	Avenants marché de travaux – construction du CSP d'Amboise – marchés n° 11/14/5, 11/14/8, 11/14/9 et 11/14/10	8
<b>BUREAU DU 13 MAI 2013</b>		
28	Convention avec la paierie départementale pour la dématérialisation de la paie des personnels permanents du SDIS	9
29	Convention d'attribution d'une subvention exceptionnelle au Comité Départemental de Spéléologie d'Indre-et-Loire	9
<b>BUREAU DU 24 JUIN 2013</b>		
30	Changement de dénomination de la Sté FIVE AUCTION	9
31	Ventes n° 1 sur 2013 de véhicules et équipements	9
32	Construction du futur CPI Val de Brenne – choix du terrain	9
33	Autorisation du Président d'ester en justice	9
34	Nettoyage des bâtiments du SDIS 37 – avenant n° 1 au marché n° 12/30/1 – Prestige concept services	10
35	Avenant au marché n° 12/31/4 Orange France Telecom	10
<b>CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 24 JUIN 2013</b>		
36	Compte Administratif 2012	10
37	Budget Supplémentaire 2013	10
38	Neutralisation budgétaire 2013	10
39	Transformation de postes au titre de l'année 2013	11
40	Indemnité d'exercice de missions des préfectures : maintien des montants antérieurs de référence en application de la Loi du 26/01/1984 pour les grades d'adjoint technique 2 <sup>ème</sup> classe, adjoint administratif et technique de 1 <sup>ère</sup> classe	11

41	Révision des taux de promotion permettant l'accès aux grades d'adjoints administratif et technique principaux de 2 <sup>ème</sup> classe	11
42	Taux de promotion pour l'avancement au grade de lieutenant de 1 <sup>ère</sup> classe au titre de l'année 2013	11
43	Création de cinq « emplois d'avenir » au SDIS 37	12
44	Transfert de la gestion des prestations sociales au COS et création d'un comité de suivi	12
45	Dispositif de maintien de la rémunération pendant la période transitoire de la refonte de la filière SPP (IAT / IFTS)	12
46	Nouvelle organisation territoriale	12
47	Mise à niveau des organigrammes hors unités territoriales	12
48	Mise à jour du règlement intérieur du CCDSPV	13
49	Révision du règlement d'indemnisation des SPV	13
50	Communication pour information du rapport annuel d'activité des SPV pour 2012	13
	<b>ANNEXES</b>	15
	<b>ARRETES</b>	17

**RÉUNION DE BUREAU  
DU 21 JANVIER 2013**

**DOSSIER N° 1**

**NOUVELLE PROLONGATION DE LA MISE A DISPOSITION DE DEUX CHAMBRES DE GARDE POUR DEUX FONCTIONNAIRES DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE**

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau, à l'unanimité autorisent le Président à signer l'avenant à la convention avec l'administration pénitentiaire pour la mise à disposition de deux chambres de garde « officiers » à titre précaire jusqu'au 6 janvier 2013.

**DOSSIER N° 2**

**CESSION A TITRE GRATUIT DE L'ANCIEN CENTRE DE SECOURS DE L'ILE BOUCHARD**

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau, à l'unanimité :

- autorisent la sortie de l'inventaire du SDIS du CS de l'Ile Bouchard et la cession à titre gratuit à la Communauté de Communes du Bouchardais

- imputent la dépense d'un montant de 91 728,01 € au compte de subvention d'équipement en nature 20442 Bâtiments et installations chapitre 041 « opérations patrimoniales ».

**DOSSIER N° 3**

**ACTUALISATION DE FRAIS DE FORMATION**

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau, à l'unanimité approuvent :

- le nouveau tableau des tarifs de base des prestations du centre de formation du SDIS 37 à compter de l'année 2013 (annexe 1)
- les nouveaux tarifs relatifs à la restauration et l'hébergement (annexe 1)
- la tarification concernant les rattrapages des candidats aux examens SSIAP
- la tarification concernant les annulations (annexe 1).

Ces tarifs sont valables à compter de la présente délibération.

**DOSSIER N° 4**

**CONVENTION RELATIVE A LA FOURNITURE D'EPAVES POUR LES FORMATIONS DE SAPEURS POMPIERS SUR LE CENTRE DE FORMATION**

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau, à l'unanimité autorisent le Président à signer la convention ci-jointe, relative à la fourniture d'épaves pour les formations des sapeurs-pompiers avec le Garage Renault BIZIEUX. Le coût de la livraison sera de 60 € par épave. La convention pourra être reconduite de manière expresse chaque année pour une durée maximale de trois ans.

**DOSSIER N° 5**

**PROPOSITION DE DON D'UN VEHICULE au Comité Départemental DE L'UNION SPORTIVE DE L'ENSEIGNEMENT DU 1<sup>ER</sup> DEGRE D'INDRE-ET-LOIRE (USEP 37)**

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau, à l'unanimité autorisent la sortie de l'inventaire du SDIS du véhicule figurant sur la liste ci-dessus et acceptent le don au Comité Départemental USEP 37 à titre gracieux.

N° paierie	N° interne SDIS	Désignation	Immatriculation	Kilométrage	Imputation	Valeur d'acquisition	Annuité	Amortissements opérés au 31/12/2013	VNC au 31/12/2013	Observations
1991-00987	1991-00027	1 VTU fourgon tolé	292 TD 37	65 271	21561	15 548,11 €	0,00 €	15 548,11 €	0,00 €	Vétusté
TOTAL						15 548,11 €	0,00 €	15 548,11 €	0,00 €	

**DOSSIER N° 6**

**AVENANT AU MARCHÉ 09/23/5B RELATIF A LA FOURNITURE DE PIÈCES DÉTACHÉES - TITULAIRE  
: RENAULT TOURS**

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau, à l'unanimité autorisent le Président à signer l'avenant au marché 09/23/5B avec la société Renault Tours, suite à la mise en place de la carte d'achat comme nouveau moyen de paiement.

**DOSSIER N° 7**

**AVENANTS MARCHÉS DE TRAVAUX – CONSTRUCTION DU CENTRE DE SECOURS PRINCIPAL  
D'AMBOISE – MARCHÉS N°11/36/2, 11/14/4 ET 11/14/7**

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau, à l'unanimité autorisent le Président à signer les avenants aux marchés de travaux avec les sociétés ci-dessous suite à des modifications apportées dans les prestations pour la construction du Centre de Secours Principal d'Amboise :

Lot	Désignation	Entreprises	Montant de l'avenant
2	Maçonnerie-gros œuvre	BERNEUX	+ 2 290,00 € HT
6	Bardage-couverture	SMAC	+ 1 153,00 € HT
9	Menuiseries intérieures	DUBOIS	+ 5 765,81 € HT

**DOSSIER N° 8**

**AUTORISATION DU PRÉSIDENT D'ESTER EN JUSTICE AU NOM DU SDIS 37**

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau, à l'unanimité autorisent le Président à ester en justice devant le Tribunal de Grande Instance de Tours (Tribunal Correctionnel) pour des agressions envers des sapeurs pompiers les 8 et 13 janvier 2013 et désignent Maître CEBRON DE LISLE pour représenter les intérêts du SDIS dans ces deux affaires.

**DOSSIER N° 9**

**CONVENTION ENTRE LE SDIS 37 ET L'ASSOCIATION POMPIERS  
DE L'URGENCE INTERNATIONALE (PUI)**

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau, à l'unanimité autorisent le Président à signer la convention de partenariat avec l'association Pompiers de l'Urgence Internationale (PUI) pour une durée d'un an renouvelable trois fois.

**DOSSIER N° 10**

**AVENANT AU MARCHÉ 10/11/1 RELATIF A L'ACQUISITION DE DÉFIBRILLATEURS  
SEMI AUTOMATIQUES - TITULAIRE : ZOLL**

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau, à l'unanimité autorisent le Président à signer l'avenant au marché 10/11/1 relatif à l'acquisition de défibrillateurs semi automatiques avec la société Zoll.

**DOSSIER N° 11**

**PROPOSITION DE VENTE DE VÉHICULES ET ÉQUIPEMENTS N°1**

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau, à l'unanimité acceptent la proposition de vente des véhicules dont la liste est ci-après annexée, organisée par la Sté Five Auction, ainsi que leur sortie de l'inventaire de l'établissement.

**DOSSIER N° 12**

**AVENANT A LA CONVENTION AVEC LA SNCF DE RÉGLEMENT DIFFÉRÉ**

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau, à l'unanimité autorisent le Président à signer l'avenant à la convention de différé de paiement conclue avec la SNCF le 2 avril 2010, afin d'intégrer les nouvelles dispositions du décret n° 2012-1115 du 2 octobre 2012 qui fixe le montant des indemnités de retard de paiement à 40 €. Le présent avenant entre en vigueur au 1<sup>er</sup> mars 2013.

**DOSSIER N° 13**

**RENOUVELLEMENT DE L'ACTION DE PREVENTION EN FAVEUR DES JEUNES DANS LE CADRE DU CONTRAT URBAIN DE COHESION SOCIALE**

*Après en avoir délibéré, les membres du Bureau, à l'unanimité autorisent le Président :*

*- à signer la convention avec la Préfecture d'Indre-et-Loire pour le renouvellement d'une action de prévention en faveur des jeunes des quartiers de l'agglomération tourangelle du contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) durant les vacances scolaires du 18 février au 1<sup>er</sup> mars 2013 et du 15 au 26 avril 2013.*

*- à solliciter une subvention auprès du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance de la Préfecture d'Indre-et-Loire.*

**RÉUNION DE BUREAU  
DU 25 MARS 2013**

**DOSSIER N° 14**

**AVENANT MARCHÉ DE TRAVAUX – CONSTRUCTION DU CENTRE DE SECOURS PRINCIPAL D'AMBOISE – MARCHÉ N°11/14/6.**

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau à l'unanimité autorisent le Président à signer l'avenant n° 1 au marché n° 11/14/6 avec l'entreprise ALUGO suite à des modifications apportées dans les prestations pour la construction du centre de secours principal d'Amboise :

- montant initial du marché	220 340,05 € HT
- montant de l'avenant n°1	- 17 439,28 € HT
- <b>nouveau montant du marché</b>	<b>202 900,77 € HT</b>

**DOSSIER N° 15**

**CENTRE DE SECOURS DE MONTHODON -CONVENTION DE MISE A DISPOSITION A TITRE GRACIEUX D'UN LOCAL DURANT LES TRAVAUX**

*Après en avoir délibéré, les membres du Bureau à l'unanimité autorisent le Président à signer la convention de mise à disposition d'un local par M. Max BERNY, à titre gracieux du 21 mai au 31 décembre 2013, afin de transférer le matériel et le personnel du centre de secours de MONTHODON durant les travaux d'extension et de réhabilitation du centre de secours.*

**DOSSIER N°16**

**CONVENTION DE CONTROLE D'APTITUDE MEDICALE DES AGENTS DU TRAIN TOURISTIQUE DE LA VALLEE DU LOIR**

*Après en avoir délibéré, les membres du Bureau à l'unanimité autorisent le Président à signer la convention avec l'Association du Train Touristique de la Vallée du Loir afin de mettre en œuvre le contrôle de l'aptitude médicale de ses conducteurs et agents.*

**DOSSIER N°17**

**CONVENTION DE PARTENARIAT ET DE JUMELAGE AVEC LA BRIGADE DES SAPEURS-POMPIERS DE PARIS**

*Après en avoir délibéré, les membres du Bureau à l'unanimité autorisent le Président*

*- à signer les conventions de partenariat et de jumelage avec la brigade des sapeurs-pompiers de Paris*

*- à signer l'annexe de la convention de partenariat et de jumelage avec la brigade des sapeurs-pompiers de Paris pour permettre le recrutement du pompier militaire au grade de caporal-chef sélectionné lors de la commission de recrutement de sapeurs-pompiers professionnels hommes du rang (HDR) du 19 décembre 2012, ainsi que toutes les autres conventions pour les sapeurs-pompiers volontaires du SDIS 37 concernés.*

*La convention de partenariat et de jumelage est conclue pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction dans la limite de cinq années.*

**DOSSIER N°18****RESILIATION DE MARCHES 12/29/11 et 12/29/22 AVEC LA SOCIETE AUCHAN  
FOURNITURE DE CARBURANTS**

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau à l'unanimité décident de résilier les marchés de fourniture de carburant n° 12/29/11 et 12/29/22 avec la société Auchan et autorisent le Président à signer tout document y afférent.

**REUNION DE BUREAU  
DU 15 AVRIL 2013**

**DOSSIER N°19****ADMISSION EN NON VALEUR**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau à l'unanimité décident d'admettre en non valeur les titres ci-après

N° de titre	Date émission	Débiteur	Montant	Motif d'irrecouvrabilité
404	2011	BERTET PATRICIA	111,00 €	PCEXECUTEE SURENDETTEMENT
37	2009	CHU TOURS	56,00 €	MEDSOMME MINIME
17	2010	GAZ DE FRANCE	1,99 €	SOMME MINIME
29	2012	NAEYAERT FREDERIC	800,00 €	OPPOSITION A TIERS DETENTEUR NEGATIVE.
30	2012	NAEYAERT FREDERIC	300,00 €	OPPOSITION A TIERS DETENTEUR NEGATIVE.
31	2012	NAEYAERT FREDERIC	300,00 €	OPPOSITION A TIERS DETENTEUR NEGATIVE.
577	2010	TAFILET DAVID	600,00 €	OPPOSITION A TIERS DETENTEUR NEGATIVE.
		<b>TOTAL</b>	<b>2 168,99 €</b>	

**DOSSIER N°20****CSP AMBOISE ET CS LA VALLEE VERTE  
LIQUIDATION JUDICIAIRE DE L'ENTREPRISE NORD PYLONES**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau à l'unanimité autorisent le Président :

- à résilier les marchés initiaux n°2011/14/16 et n°2012/24/16 concernant la construction du CSP d'Amboise et la construction du CS La Vallée Verte avec la Société Nord Pylones suite à sa mise en liquidation judiciaire

- à relancer les consultations, conformément à l'article 27-3-2° du code des marchés publics
- à renoncer à toute demande d'indemnité.

**DOSSIER N°21****CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN BATIMENT POUR LE NOUVEAU CENTRE DE  
PREMIERE INTERVENTION DE TAUXIGNY**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau à l'unanimité autorisent le Président à signer la convention de mise à disposition du bâtiment situé 7 rue de la Jonchère pour le CPI de TAUXIGNY.

**DOSSIER N°22****MARCHE 2013/2 ACQUISITION DE MONITEURS DEFIBRILLATEURS  
AVEC TELETRANSMISSION PAR GSM**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau à l'unanimité autorisent le Président à déclarer sans suite la consultation pour l'acquisition de moniteurs défibrillateurs avec télétransmission par GSM pour des motifs d'intérêt général et à relancer un Appel d'Offres.

**DOSSIER N°23****AUTORISATION DU PRESIDENT D'ESTER EN JUSTICE AU NOM DU SDIS 37**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau à l'unanimité autorisent le Président à :

- ester en justice devant le Tribunal de Grande Instance pour l'agression dont a été victime un sapeur-pompier lors de l'intervention du 12 février 2013
- désigne Maître CEBRON DE LISLE pour représenter les intérêts du SDIS dans cette affaire.



**DOSSIER N°24****CHOIX DES TITULAIRES POUR LE MARCHÉ « ACQUISITION DE FPTL-OD »**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau à l'unanimité autorisent le Président à signer tous les documents relatifs au marché à bons de commande pour l'acquisition de Fourgons Pompe Tonne Léger - Opérations Diverses (FPTL-OD) avec la Société GIMAEX – 8 rue Henri Becquerel à MITRY MORY (77292).

**DOSSIER N°25****CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX DU CSP DE LOCHES**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau à l'unanimité autorisent le Président à signer la convention de mise à disposition de locaux du CSP de LOCHES avec la gendarmerie de LOCHES afin d'organiser diverses activités sportives.

**DOSSIER N°26****CONVENTIONS RELATIVES A LA FOURNITURE D'ÉPAVES DEPOLLUEES POUR LES FORMATIONS DE SAPEURS-POMPIERS DANS LES CENTRES DE SECOURS PRINCIPAUX D'AMBOISE ET DE TOURS CENTRE ET AU CENTRE DE FORMATION**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau à l'unanimité autorisent le Président à signer les conventions en annexes relatives à la fourniture et l'enlèvement d'épaves dans les centres de secours principaux de Tours Centre et d'Amboise ainsi qu'au Centre de Formation pour les formations des sapeurs-pompiers.

**DOSSIER N°27****AVENANTS MARCHÉ DE TRAVAUX – CONSTRUCTION DU CENTRE DE SECOURS PRINCIPAL D'AMBOISE – MARCHES N° 11/14/5, 11/14/8-11/14/9-11/14/10**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau à l'unanimité autorisent le Président à signer tous les documents relatifs aux avenants aux marchés de travaux avec les entreprises ci-dessous suite à des modifications de prestations apportées pour la construction du Centre de Secours Principal d'Amboise :

**Lot 7 Serrurerie : Titulaire entreprise Mounier – marché n° 11/14/5**

Le montant initial du marché est de: 57 701,50 € HT  
**Le montant de l'avenant N°1 est de 1 660,00 € HT**  
 Le nouveau montant du marché est donc de 59 361,50 € HT

La plus value s'élève donc à 2,88% du contrat initial

**Lot 10 Plâtrerie : Titulaire entreprise Technics – marché n° 11/14/8**

Le montant initial du marché est de : 122 911,59 € HT  
**Le montant de l'avenant N°1 est de 3 341,16 € HT.**  
 Le nouveau montant du marché est donc de 126 252,75 € HT

La plus value s'élève donc à 2,72% du contrat initial.

**Lot 11 Peinture : Titulaire entreprise Technics – marché n° 11/14/9**

Le montant initial du marché est de : 39 844,00 € HT  
**Le montant de l'avenant N°1 est de 7 160,58 € HT.**  
 Le nouveau montant du marché est donc de 47 004,58 € HT

La plus value s'élève à 17,97% du contrat initial

**Lot 12 Plafonds suspendus : Titulaire entreprise Technics – marché n° 11/14/10**

Le montant initial du marché est de : 42 825,68 € HT  
 Le montant de l'avenant N°1 était de -10 725,30 € HT  
**Le montant de l'avenant N°2 est de - 2 126,77 € HT.**  
 Le nouveau montant du marché est donc de 29 973,61 € HT

La moins value s'élève donc à 4,97% du contrat initial

**REUNION DE BUREAU  
DU 13 MAI 2013**

**DOSSIER N°28**

**SIGNATURE D'UNE CONVENTION LOCALE DE DEMATERIALISATION  
DES ETATS LIQUIDATIFS DE LA PAIE**

*Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité, autorisent le Président à signer l'accord local de dématérialisation des états liquidatifs de paie avec la Direction Départementale des Finances d'Indre-et-Loire et la Chambre Régionale des Comptes du Centre - Limousin.*

**DOSSIER N°29**

**CONVENTION D'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU COMITE  
DEPARTEMENTAL DE SPELEOLOGIE D'INDRE-ET-LOIRE**

*Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à la majorité, autorisent le Président à signer la convention portant attribution d'une subvention exceptionnelle de 1 500 euros pour 2013 au Comité Départemental de Spéléologie d'Indre-et-Loire pour le fonctionnement de sa commission spéléo-secours.*

**REUNION DE BUREAU  
DU 24 JUIN 2013**

**Dossier n° 30**

**CHANGEMENT DE DENOMINATION DE LA SOCIETE FIVE AUCTION**

*Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité, autorisent le Président à signer l'avenant n°1 à la convention avec la société ALCOPA AUCTION SAS suite au changement de dénomination de la Sté Five Auction.*

**Dossier n° 31**

**VENTE N°1 SUR 2013 DE VEHICULES ET EQUIPEMENTS**

*Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité, autorisent la vente pour 1 450 € des quatre véhicules et leurs équipements dont la valeur d'acquisition (articles 21561) s'élève à la somme de 85 626,68 €, l'annuité 2013 à 0 € et la Valeur Nette Comptable (VNC) au 31/12/2013 à 0,00 € (cf. liste jointe).*

**Dossier n° 32**

**CONSTRUCTION DU FUTUR CPI VAL DE BRENNE – CHOIX DU TERRAIN**

*Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité :*

*- acceptent la cession par la commune de Reugny, pour l'euro symbolique, d'un terrain cadastré section ZV 51 classé en zone UY du PLU d'une superficie de 2 500m<sup>2</sup> viabilisé, situé au lieu-dit "Chareau" le long de la RD46 pour l'implantation du futur centre de secours « Val de Brenne »,*

*- autorisent le Président à :*

- o signer les documents nécessaires à l'opération, notamment la convention de viabilisation et l'acte notarié, les frais afférents étant à la charge du SDIS*
- o signer les documents relatifs au dépôt du permis de construire du nouveau centre de secours.*

**Dossier n° 33**

**AUTORISATION DU PRESIDENT D'ESTER EN JUSTICE AU NOM DU SDIS 37**

*Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité :*

*- autorisent le Président à ester en justice devant le Tribunal de Grande Instance de Tours (Tribunal Correctionnel) pour les deux affaires mentionnées ci-dessus,*

*- valident la désignation de Maître CEBRON DE LISLE pour représenter les intérêts du SDIS.*

**Dossier n° 34**

**NETTOYAGE DES BATIMENTS DU SDIS D'INDRE-ET-LOIRE  
AVENANT N°1 AU MARCHÉ N°12/30/1  
TITULAIRE DU MARCHÉ : PRESTIGE CONCEPT SERVICES**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité, autorisent le Président à signer l'avenant n°1 au marché n°12/30/1 avec la société Prestige Concept Services pour prendre en compte le nettoyage des nouveaux locaux du Centre de Secours Principal d'Amboise suite à la fermeture de l'ancien centre à compter du 30 juin 2013.

**Dossier n° 35**

**AVENANT AU MARCHÉ N° 12/31/4 ORANGE FRANCE TELECOM**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité, autorisent le Président à signer l'avenant au marché 12/31/4 avec Orange France Télécom prenant en compte la diminution des tarifs ainsi que la migration à compter du 1<sup>er</sup> juin 2013 du numéro actuel Dispotel commençant par 0808 vers le bloc commençant par 0801.

**CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU 24 JUIN 2013**

**Dossier n° 36**

**COMPTE ADMINISTRATIF 2012**

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration, hors la présence du Président :

- arrêtent le compte de gestion du Payeur Départemental,
- approuve à l'unanimité le Compte Administratif 2012 dont les résultats se présentent comme suit, en conformité avec le compte de gestion du Payeur Départemental :

**EXECUTION DU BUDGET**

	Mandats émis	Titre émis	Reprise des Résultats Antérieurs	Résultat cumulé ou solde d'exécution (A)
Total du Budget	55 486 702,36 €	57 956 825,76 €	1 914 999,87 €	4 385 123,27 €
Fonctionnement Total	37 935 757,25 €	42 144 494,86 €	4 480 593,82 € (1)	8 689 331,43 €
Investissement Total	17 550 945,11 €	15 812 330,90 €	- 2 565 593,95 €	-4 304 208,16 €
Dont 1068		3 513 587,42 €		

(1) :002 : reprise du résultat de fonctionnement de 2011 diminué de l'affectation au 1068.

- procède à l'affectation des résultats de l'exercice 2012 au Budget Supplémentaire 2013.

**Dossier n° 37**

**BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2013**

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration, à l'unanimité approuvent :

- le Budget Supplémentaire 2013 qui s'équilibre en dépenses et recettes en section de fonctionnement à la somme de 3 090 726 € et en section d'investissement à la somme de 6 950 357 €, tel qu'il est présenté dans les maquettes comptables ci-jointes
- l'actualisation du tableau des Autorisations de Programme (AP) et d'engagements (A.E.) et crédits de paiement des opérations telles qu'elles figurent aux annexes 1, 2 et 3

**Dossier n° 38**

**NEUTRALISATION BUDGETAIRE 2013**

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration, à l'unanimité autorisent le Président à procéder à la neutralisation budgétaire de l'amortissement des bâtiments publics qui s'élève, pour l'exercice 2013, à 1 080 000 € répartis de la façon suivante :

- 224 000 € pour l'imputation 21311
- 698 000 € pour l'imputation 21312
- 139 000 € pour l'imputation 214
- 19 000 € pour l'imputation 21318

**Dossier n° 39**

**TRANSFORMATIONS DE POSTES AU TITRE DE L'ANNÉE 2013**

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration, à l'unanimité autorisent le Président à

- transformer les postes susvisés au titre de l'année 2013
- procéder aux déclarations de vacances de postes d'emplois correspondantes
- signer les arrêtés correspondants
- adopter le tableau des effectifs approuvé au 1<sup>er</sup> juillet 2013 tel qu'il figure en annexe

**Dossier n° 40**

**INDEMNITE D'EXERCICE DE MISSIONS DES PREFECTURES : MAINTIEN DES MONTANTS ANTERIEURS DE REFERENCE, EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88 DE LA LOI DU 26 JANVIER 1984 POUR LES GRADES D'ADJOINT TECHNIQUE 2EME CLASSE, ADJOINT ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE DE 1ERE CLASSE**

Après en avoir délibéré, en application de l'article 88 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, les membres du Conseil d'Administration, à l'unanimité, décident de maintenir le montant annuel de référence de l'IEMP fixé par l'arrêté du 26 décembre 1997 pour les grades suivants, afin d'éviter une diminution du montant du régime indemnitaire prévu par l'arrêté du 24 décembre 2012 :

Grades concernés	Montant de référence annuel maintenu (arrêté du 26/12/1997)
Adjoint technique 2 <sup>e</sup> classe	1 143,37 €
Adjoint technique 1 <sup>ère</sup> classe	1 143,37 €
Adjoint administratif 1 <sup>ère</sup> classe	1 173,86 €

**Dossier n° 41**

**REVISION DES TAUX DE PROMOTION PERMETTANT L'ACCES AUX GRADES D'ADJOINTS ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE PRINCIPAUX DE 2<sup>ème</sup> CLASSE**

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration, à l'unanimité, approuvent la révision à la hausse des taux de promotion d'accès à l'échelle 5 de rémunération des filières administrative et technique (adjoint administratif principal 2<sup>ème</sup> classe et adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe), tels que présentés en annexe.

**Dossier n° 42**

**TAUX DE PROMOTION POUR L'AVANCEMENT AU GRADE DE LIEUTENANT DE 1<sup>ÈRE</sup> CLASSE AU TITRE DE L'ANNÉE 2013**

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration, à l'unanimité, approuvent les taux de promotion pour l'avancement au grade de lieutenant de 1<sup>ère</sup> classe au titre de l'année 2013 d'après le tableau ci-dessous.

Grade d'origine	Grade d'accès	Nombre d'agents promouvables			
		1	De 2 à 4	De 5 à 9	> ou = à 10
Lieutenant 2 <sup>e</sup> classe	Lieutenant 1 <sup>e</sup> classe	55%	48%	36%	24%

**Dossier n° 43**

**CREATION DE CINQ « EMPLOIS D'AVENIR » AU SDIS D'INDRE-ET-LOIRE**

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration, à l'unanimité, acceptent le recrutement de cinq emplois d'avenir à temps complet pour intégrer les services suivants :

- 2 emplois d'avenir affectés au service du développement du volontariat pour exercer la fonction d'ambassadeur du volontariat, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2013,
- 1 emploi d'avenir affecté au service communication pour exercer la fonction d'assistant photo et vidéo, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2013,
- 2 emplois d'avenir affectés au Groupement de la Formation et du Sport pour exercer la fonction de logisticien assistant, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014 (ouverture d'un restaurant au CEFOR).

Ces contrats à durée déterminée seront conclus pour une période de 12 mois renouvelable 2 fois maximum. Les personnes recrutées exerceront leurs fonctions sur une base hebdomadaire de 35 heures et pourront bénéficier des titres restaurant de l'Etablissement.

**Dossier n° 44**

**TRANSFERT DE LA GESTION DES PRESTATIONS SOCIALES AU COMITE DES ŒUVRES SOCIALES ET CREATION D'UN COMITE DE SUIVI**

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration, à l'unanimité, approuvent :

- le transfert de la gestion des prestations sociales au comité des œuvres sociales à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2013 ainsi que le versement pour l'année 2013 d'une subvention prévisionnelle de 3 500 €,
- la création du comité de suivi du budget du COS dont la composition est la suivante :

<b>Membre titulaire</b>	<b>Membre suppléant</b>
M. Pierre-Alain ROIRON	M. Joël AGEORGES
DDISIS	DDA
DAFRH	Finances

**Dossier n° 45**

**DISPOSITIF DE MAINTIEN DE LA RÉMUNERATION PENDANT LA PÉRIODE TRANSITOIRE DE LA REFORME DE LA FILIÈRE SPP (IAT / IFTS)**

Après en avoir délibéré et en application de la Circulaire du 15 janvier 2013 de modernisation de la filière des sapeurs-pompiers professionnels, les membres du Conseil d'Administration, à l'unanimité, approuvent le dispositif de maintien de rémunération pendant la période transitoire de la réforme de la filière sapeurs-pompiers professionnels.

**Dossier n° 46**

**NOUVELLE ORGANISATION TERRITORIALE**

Après en avoir délibéré les membres du Conseil d'Administration, à la majorité, approuvent la création à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2013 pour une mise en application définitive au 1<sup>er</sup> janvier 2014 de trois groupements territoriaux et trois postes de chefs de groupement selon la carte ci-jointe :

- groupement Nord : comprenant notamment le CSP Amboise et le CSP Nord Agglo
- groupement Ouest : comprenant notamment le CSP Chinon et le CSP Sud Agglo
- groupement Sud : comprenant notamment le CSP Loches et le CSP Tours Centre

**Dossier n° 47**

**MISE A NIVEAU DES ORGANIGRAMMES HORS UNITES TERRITORIALES**

Après en avoir délibéré les membres du Conseil d'Administration, à l'unanimité, approuvent le cadre général de l'organigramme du SDIS tel qu'il en découle suite à la nouvelle réorganisation fonctionnelle.

**Dossier n° 48**

**MISE A JOUR DU REGLEMENT INTERIEUR  
DU COMITE CONSULTATIF DEPARTEMENTAL DES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES**

*Après en avoir délibéré les membres du Conseil d'Administration, à l'unanimité, approuvent le projet de règlement intérieur du CCDSPV prenant en compte les modifications suivantes :*

- présence du Président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers 37 au CCDSPV (voix consultative),
- attribution au CCDSPV de la compétence santé et sécurité,
- introduction du pré-CCDSPV.

**Dossier n° 49**

**REVISION DU REGLEMENT D'INDEMNISATION DES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES**

*Après en avoir délibéré les membres du Conseil d'Administration, à l'unanimité, émettent un avis favorable à la révision du règlement d'indemnisation des sapeurs-pompiers volontaires afin d'intégrer les modalités exceptionnelles d'indemnisation d'un 3<sup>ème</sup> adjoint en cas de besoin de renfort de l'équipe dirigeante d'un centre d'incendie et de secours.*

**Dossier n° 50**

**COMMUNICATION POUR INFORMATION DU RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE  
DES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES POUR L'ANNEE 2012**

*Les membres du Conseil d'Administration prennent connaissance du rapport annuel d'activité des sapeurs-pompiers volontaires pour l'année 2012.*

---

*Tous droits de reproduction réservés*

*Pour copie conforme :*

*Le Directeur de l'Administration, des Finances et des Ressources Humaine*

*Bruno CHANTEAU*

*Tous les actes publiés au présent recueil ont fait l'objet d'un accusé de réception attestant de la date de leur transmission au représentant de l'Etat.*

*Recueil publié le*

# ***ANNEXES***

\*\*\*\*\*

## SOMMAIRE

N° Annexe	Désignation	N° dossier
1	Actualisation des frais de formation	<u>3</u>
2	Convention relative à la fourniture d'épaves dépolluées pour les formations des sapeurs-pompiers du SDIS	<u>4</u>
3	Convention entre le SDIS 37 et l'Association des Pompiers de l'Urgence Internationale (PUI)	<u>9</u>
4	Proposition de vente de véhicules et équipements n° 1	<u>11</u>
5	CS de Monthodon – convention de mise à disposition à titre gracieux d'un local durant les travaux	<u>15</u>
6	Convention de contrôle d'aptitude médicale des agents de l'Association du Train Touristique de la Vallée du Loir par le SDIS	<u>16</u>
7	Convention de partenariat et de jumelage avec la Brigade des Sapeurs-pompiers de PARIS	<u>17</u>
8	Convention de mise à disposition d'un bâtiment pour le nouveau CPI de Tauxigny	<u>21</u>
9	Convention de mise à disposition de locaux du CSP de LOCHES	<u>25</u>
10	Conventions relatives à la fourniture d'épaves dépolluées pour les formations de sapeurs-pompiers dans les CSP d'Amboise et de Tours Centre et au Centre de Formation	<u>26</u>
11	Signature d'une convention locale de dématérialisation des états liquidatifs de la paie	<u>28</u>
12	Convention d'attribution d'une subvention exceptionnelle au Comité Départemental de spéléologie d'Indre-et-Loire	<u>29</u>
13	Changement de dénomination de la Sté FIVE AUCTION	<u>30</u>
14	Ventes n° 1 sur 2013 de véhicules et équipements	<u>31</u>
15	Compte Administratif 2012	<u>36</u>
16	Budget Supplémentaire 2013	<u>37</u>
17	Transformations de postes au titre de l'année 2013	<u>39</u>
18	Révision des taux de promotion permettant l'accès aux grades d'adjoints administratif et technique principaux de 2 <sup>ème</sup> classe	<u>41</u>
19	Nouvelle organisation territoriale	<u>46</u>
20	Mise à niveau des organigrammes hors unités territoriales	<u>47</u>
21	Mise à jour du règlement intérieur du CCDSPV	<u>48</u>
22	Révision du règlement d'indemnisation des sapeurs-pompiers volontaires	<u>49</u>
23	Communication pour information du rapport annuel d'activité des SPV pour l'année 2012	<u>50</u>



## ***ARRÊTÉS DU PRÉSIDENT DU CASDIS***

## SOMMAIRE

N° Annexe	Désignation
1	Arrêté portant tableau d'avancement au grade d'adjudant de SPP au titre de l'année 2013 au titre de l'année 2013
2	Arrêté portant tableau d'avancement au grade de pharmacien de classe exceptionnelle de SPP au titre de l'année 2013
3	Arrêté portant tableau d'avancement au grade de lieutenant-colonel de SPP au titre de l'année 2013
4	Arrêté portant tableau d'avancement au grade de lieutenant hors classe de SPP au titre de l'année 2013
5	Arrêté portant inscription sur le tableau d'avancement au grade de rédacteur principal de 2 <sup>ème</sup> classe au titre de l'année 2013
6	Arrêté portant tableau d'avancement au grade de caporal chef de SPP au titre de l'année 2013
7	Arrêté portant tableau d'avancement au grade de sergent de SPP au titre de l'année 2013
8	Arrêté portant modification des représentants du personnel au CTP du SDIS